

République Tunisienne
Ministère De L'agriculture, Des Ressources
Hydrauliques Et De La Pêche
Office Des Céréales

**PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT INCLUSIF ET DURABLE DE LA FILIERE
CEREALIERE (PADIDFIC)**

Référence de l'accord de financement : PRÊT BAD n° 2000300000651
N° d'identification du Projet : P-TN-AAO-031

AVIS DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 02 / 2025

**RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL EN SAUVEGARDE
ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE (E&S)**

La Banque Africaine de Développement (BAD) a accordé à la République Tunisienne un prêt pour financer le Projet d'Appui au Développement Inclusif et Durable de la Filière Céréalière (PADIDFIC). Ce projet vise à renforcer la sécurité et l'autosuffisance alimentaire à travers des interventions ciblant l'ensemble de la chaîne de valeur céréalière, de l'amont à l'aval.

Le projet est placé sous la tutelle technique du ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche, et est géré par une Unité de Coordination du Projet (UCP) rattachée à l'Office des Céréales.

Dans ce cadre, l'Office des Céréales envisage de recruter, conformément aux conditions définies dans le présent document et via un Avis de Manifestation d'Intérêt (AMI), un consultant en sauvegarde environnementale et sociale (E&S) pour assurer l'assistance, le suivi et l'évaluation des aspects E&S du projet PADIDFIC.

L'Office des Céréales invite les consultants intéressés à soumettre leur candidature, sous réserve de répondre aux critères minimaux suivants :

- Être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau Bac+4 ou plus ;
- Avoir réalisé et finalisé au moins une mission en environnement et social (E&S) entre 2023 et 2025 ;
- Avoir assuré au moins une mission d'assistance et de suivi des aspects E&S dans le cadre de projets financés par des bailleurs de fonds internationaux.

Le dossier de candidature doit comprendre les éléments suivants :

- **Lettre de candidature** exprimant les principales motivations du candidat, son intérêt pour la mission, ainsi que sa compréhension des enjeux environnementaux et sociaux liés au projet PADIDFIC.
- **Curriculum Vitae**, détaillant les qualifications académiques, les expériences professionnelles pertinentes, les compétences techniques et les missions similaires réalisées.
- **Formulaire : Qualification et Expériences**, détaillant les justificatifs des critères d'évaluation des candidats.

- **Copies des diplômes et attestations** incluant les diplômes universitaires, certifications professionnelles, et toute formation complémentaire en lien avec les thématiques environnementales et sociales.
- **Pièces justificatives des références** : Copies des attestations de travail, contrats, certificats de bonne exécution ou tout autre document prouvant les références mentionnées dans le CV.

Le dossier de candidature doit être obligatoirement déposé sous enveloppe cachetée dans un délai ne dépassant pas vendredi **12 septembre 2025 à 17h00**, libellée au nom du Présidente Directrice Générale de l'Office des Céréales, 30 rue Alain Savary – BP 173 – 1080 Tunis Cedex portant la mention suivante « **Ne pas ouvrir, Recrutement d'un consultant en Sauvegarde Environnementale et Sociale (E&S) pour le projet PADIDFIC AMI n°02/2025** ».

L'enveloppe en question doit obligatoirement parvenir par voie postale, sous plis fermé et recommandé ou par rapide poste ou remis directement au bureau d'ordre central de l'Office des Céréales contre récépissé, dans les délais fixés ci-dessus, le cachet du bureau d'ordre central de l'Office des Céréales faisant foi. Les dossiers de Candidature reçus en retard pourront être rejetés.

Une liste restreinte de candidats classés premiers et ayant obtenu au moins 50 points à l'issue de l'évaluation de la candidature sera établie et le premier sera invité à soumettre une proposition technique et financière et à la négociation de son offre.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » pour le recrutement de consultants individuels, de la Banque Africaine de Développement le 14 octobre 2015 et effectif au 1er janvier 2016, et qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

Les Candidats intéressés éligibles peuvent obtenir de plus amples renseignements, consulter et télécharger gratuitement les documents de de l'avis de manifestation et les termes de référence de la mission auprès de l'Office des Céréales à l'adresse : www.oc.com.tn.

République Tunisienne
Ministère De L'agriculture, Des Ressources
Hydrauliques Et De La Pêche
Office Des Céréales

**PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT INCLUSIF ET DURABLE DE LA FILIERE
CERALIÈRE (PADIDFIC)**

*Référence de l'accord de financement : PRÊT BAD n° 2000300000651
N° d'Identification du Projet : P-TN-AAO-031*

AVIS DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 02 / 2025

Termes de Référence

pour le

**Recrutement d'un consultant individuel en sauvegarde
Environnementale et Sociale (E&S)**

Introduction

La Banque Africaine de Développement (BAD) a accordé à la République Tunisienne un prêt pour financer le Projet d'Appui au Développement Inclusif et Durable de la Filière Céréalière (PADIDFIC). Ce projet vise à renforcer la sécurité et l'autosuffisance alimentaire à travers des interventions ciblant l'ensemble de la chaîne de valeur céréalière, de l'amont à l'aval.

Le projet est placé sous la tutelle technique du ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche, et est géré par une Unité de Coordination du Projet (UCP) rattachée à l'Office des Céréales.

Dans ce cadre, l'Office des Céréales envisage de recruter, conformément aux conditions définies dans le présent document et via un Avis de Manifestation d'Intérêt (AMI), un consultant en sauvegarde environnementale et sociale (E&S) pour assurer l'assistance, le suivi et l'évaluation des aspects E&S du projet PADIDFIC.

Article 1 : Composantes du projet

Le projet PADIDFIC s'articule autour de trois composantes principales :

- Soutien à la production et à l'approvisionnement céréalière (amont de la filière)
- Modernisation des capacités de stockage et promotion du transport céréalière
- Renforcement des capacités des acteurs de la filière

Ces composantes impliquent des activités mises en œuvre par des structures publiques et privées, conformément au rapport d'évaluation du projet et à l'accord de prêt (voir Annexe 3).

Article 2 : Cadre de sauvegarde E&S du projet

Selon la législation nationale tunisienne, les activités du projet, achat de cargaison de blé et réhabilitation d'anciens silos de stockage existants ne sont pas soumises à l'étude d'impact environnemental EIE. Cependant la construction du nouveau silo au site de Rades est soumise à la préparation d'un dossier d'établissement classé n'incluant pas un permis environnemental.

Les activités du projet devraient déclencher des risques bas à modérés en matière de conditions de travail. Le respect de la législation nationale et l'application des meilleures pratiques du secteur seront suffisants pour gérer les risques E&S potentiels. De ce fait, conformément aux critères de classification des risques E&S du système de sauvegarde intégré SSI de la banque, le projet PADIDFIC a été classé en catégorie 2 conformément au SSI de la banque. La catégorie 2 du projet a été validée par la banque le 24 mars 2023.

Les activités porteuses de risques à la santé et la sécurité des travailleurs et des populations sont relatives aux travaux de construction du nouveau silo au site de rades et les travaux de réhabilitation des silos existants de rades et bizerte et aux opérations de déchargement, stockage des céréales dans les silos aux ports de réception tunisiens et leur distribution aux utilisateurs finaux.

Le projet ne prévoit pas des mesures d'expropriation ou déplacement et/ou réinstallation physique ou économique de populations, puisque toutes les interventions se feront dans l'enceinte d'installations appartenant à l'OC.

Article 3 : Objet de la mission

L'Office des Céréales prévoit de recruter un consultant individuel chargé d'assurer l'assistance, le suivi et l'évaluation des aspects de sauvegarde environnementale et sociale (E&S) du projet PADIDFIC. Cette mission devra être menée conformément aux politiques de sauvegarde de la Banque Africaine de Développement (BAD), à la législation nationale en vigueur, ainsi qu'aux meilleures pratiques du secteur en matière de gestion des risques environnementaux et sociaux potentiels.

Article 4 : Critères de manifestation et d'évaluation

Les consultants souhaitant manifester leur intérêt doivent satisfaire aux critères minimaux suivants :

- Être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau Bac+4 ou plus ;
- Avoir réalisé et finalisé au moins une mission en environnement et social (E&S) entre 2023 et 2025 ;
- Avoir assuré au moins une mission d'assistance et de suivi des aspects E&S dans le cadre de projets financés par des bailleurs de fonds internationaux.

Les candidatures reçues seront évaluées sur la base des critères techniques suivants, selon le barème ci-dessous :

Barème d'évaluation

Critères d'évaluation	Notation	Barème
1. Diplôme universitaire :		
· BAC +4	10 points	30 points
· Bac + 5	20 points	
· Bac + 6 et plus	30 points	
2. Total homme-jours cumulés sur les missions E&S achevées durant la période 2023 -2025 :		
· De 1 à 50 homme-jours	10 points	30 points
· De 51 à 100 homme-jours	20 points	
· Plus que 100 homme-jours	30 points	
3. Réalisation de mission d'assistance et de suivi des aspects E&S de projets financés par des bailleurs de fonds internationaux :		
· Une seule mission	10 points	30 points
· Deux missions	20 points	
· Trois missions ou plus	30 points	
4. Diplôme universitaire spécialisé dans le domaine E&S	10 points	10 points
Total		100 points

Toute mission dans le domaine E&S de projets financés par des bailleurs de fonds internationaux, présentée simultanément dans les critères 2 et 3, sera comptabilisée dans les deux critères.

La note technique globale NT sur 100 points est la somme des quatre (04) critères d'évaluation. Toute offre ayant obtenu une **note technique inférieure à 50 points** pourra être éliminée.

L'offre retenue sera celle ayant obtenu la meilleure note finale, tout en étant conforme à l'objet du marché et aux conditions et spécifications des Termes de Référence (TDRs).

Article 5 : Dossier de candidature et soumission

Le dossier de candidature doit comprendre les éléments suivants :

- **Lettre de candidature** exprimant les principales motivations du candidat, son intérêt pour la mission, ainsi que sa compréhension des enjeux environnementaux et sociaux liés au projet PADIDFIC.
- **Curriculum Vitae** rédigé selon le modèle fourni en **Annexe 1**, détaillant les qualifications académiques, les expériences professionnelles pertinentes, les compétences techniques et les missions similaires réalisées.
- **Formulaire : Qualification et Expériences** fourni en **Annexe 2**, détaillant les justificatifs des critères d'évaluation des candidats.
- **Copies des diplômes et attestations** incluant les diplômes universitaires, certifications professionnelles, et toute formation complémentaire en lien avec les thématiques environnementales et sociales.
- **Pièces justificatives des références** : Copies des attestations de travail, contrats, certificats de bonne exécution ou tout autre document prouvant les références mentionnées dans le CV.

Le dossier de candidature doit être obligatoirement déposé sous enveloppe cachetée dans un délai ne dépassant pas **vendredi 12 septembre 2025 à 17H00**, libellée au nom du Présidente Directrice Générale de l'Office des Céréales, 30 rue Alain Savary – BP 173 – 1080 Tunis Cedex portant la mention suivante « *Ne pas ouvrir, Recrutement d'un consultant en Sauvegarde Environnementale et Sociale (E&S) pour le projet PADIDFIC AMI n°02/2025* ».

L'enveloppe en question doit obligatoirement parvenir par voie postale, sous plis fermé et recommandé ou par rapide poste ou remis directement au bureau d'ordre central de l'Office des Céréales contre récépissé, dans les délais fixés ci-dessus, le cachet du bureau d'ordre central de l'Office des Céréales faisant foi. Les dossiers de Candidature reçus après les délais fixés pourront être rejetés.

Article 6 : Modalité de sélection et désignation

La sélection du consultant individuel se fera conformément aux procédures de la Banque Africaine de Développement (BAD). Une liste restreinte d'experts qualifiés, sera établie à partir des candidatures reçues. Le consultant classé premier, répondant aux critères minimaux de qualification et d'expérience définis dans la grille d'évaluation, et jugé apte à réaliser la mission, sera retenu. La désignation sera suivie d'une phase de négociation, avec un comité de l'Office des Céréales, incluant l'envoi d'une lettre d'invitation, la négociation, la résolution des aspects techniques, financiers et contractuels, et la finalisation du contrat conformément aux exigences de la BAD.

Le bordereau des prix figurant en annexe 4 est fourni à titre indicatif dans les termes de référence. Il devra être dûment rempli et transmis ultérieurement, au cours de la phase de négociation. Il ne doit en aucun cas être joint au dossier de candidature.

Article 7 : Durée et modalités de la mission

Le consultant sera basé en Tunisie pour toute la durée restante du projet PADIDFIC, dont l'achèvement est prévu en juin 2027. La mission s'étendra sur une période de 22 mois, dans le cadre d'un contrat à temps partiel. Le calendrier d'exécution pourra

être révisé en fonction de l'avancement des activités programmées et de toute éventuelle prorogation de la durée du projet.

La mission nécessitera une contribution totale estimée à **90 Homme-jours**, répartis de manière discontinue jusqu'à la clôture du projet. Le volume total de travail pourra varier de $\pm 20\%$ en fonction des besoins opérationnels du projet, de l'évolution des activités et des ajustements éventuels du calendrier.

Le consultant devra prévoir des déplacements sur le territoire tunisien, notamment vers les structures centrales et régionales impliquées dans la mise en œuvre du projet.

Article 8 : Missions du consultant

Le consultant est chargé d'assurer la conformité environnementale et sociale (E&S) du projet. À ce titre, il évalue les impacts E&S des activités menées et propose des mesures et procédures appropriées pour leur atténuation. Dans le cadre de sa mission, il devra réaliser les tâches suivantes, conformément aux bonnes pratiques du domaine :

- **Planification de la mission** : élaboration et mise à jour du calendrier prévisionnel des activités de la mission, estimé à **3** homme-jours.
- **Organisation de sessions de formation** : Mettre en place des sessions de formation au sein du centre de formation de l'Office des céréales ou sur tout autre site désigné, à destination des responsables des structures impliquées dans la mise en œuvre du projet et des mesures de sauvegarde E&S. Chaque session devra accueillir un maximum de 15 participants, estimé à **2** homme-jours.
- **Visites d'appui et de suivi** : Effectuer des visites régulières sur les chantiers et autres structures concernées afin de veiller à la bonne application des mesures E&S prévues dans le cadre du projet, estimé à **67** homme-jours.
- **Rapports de suivi E&S du projet** : Rédiger des rapports trimestriels de suivi environnemental et social tout au long de la période d'exécution du projet, conformément aux canevas établis par la Banque Africaine de Développement (BAD), estimé à **18** homme-jours.

Article 9 : Livrables attendus du consultant

Le consultant s'engage à fournir les livrables suivants dans le cadre de sa mission :

- **Calendrier prévisionnel** : Un calendrier détaillant les étapes de réalisation des tâches assignées devra être remis dans un délai de quinze (15) jours calendaires suivant la date de signature du contrat.
- **Contenus et supports de formation** : Pour chaque session de formation programmée, le consultant devra transmettre :
 - Les contenus pédagogiques et les supports de présentation au moins trois (3) jours avant la tenue de la session.
 - La fiche de présence et la fiche d'évaluation correspondantes dans un délai de trois (3) jours après la session.
- **Rapports de visites** : À l'issue de chaque visite d'appui ou de suivi sur les chantiers ou autres structures concernées, un rapport devra être fourni sous format papier (trois exemplaires) et numérique, dans un délai de trois (3) jours suivant la visite.
- **Rapports trimestriels de suivi environnemental et social (E&S) du projet** : Ces rapports devront être remis dans un délai de dix (10) jours calendaires après la

fin de chaque trimestre concerné.

Article 10 : Logistique et frais

Le consultant prendra en charge l'ensemble des aspects logistiques liés à la réalisation de sa mission, notamment :

- Les frais de transport et de déplacement sur le territoire tunisien, y compris vers les sites d'intervention du projet.
- Les frais d'hébergement et de restauration, le cas échéant, durant les missions sur le terrain.
- Les coûts liés à l'édition et à la production des rapports, en version papier et numérique.
- Les frais de préparation et de reproduction des supports de formation, ainsi que tout autre matériel pédagogique nécessaire.

Ces dépenses ne feront l'objet d'aucun remboursement par l'Office des Céréales et doivent être intégrées dans l'offre financière du consultant.

L'Office des Céréales prendra en charge les éléments suivants pour les sessions de formation :

- La mise à disposition de la salle de formation.
- Le matériel de projection nécessaire.
- La pause-café pour les participants.

Article 11 : Modalités de paiement

Le paiement des prestations sera effectué à la fin de chaque trimestre sur la base des missions réalisées et livrables fournis et après validation par l'Office des Céréales, selon le nombre d'Homme-jours attribué à chaque type de mission, comme indiqué dans le bordereau de l'Offre financière. Le paiement est effectué dans un délai de 45 jours à compter de la date de validation des livrables de la mission.

Article 12 : Propriétés des documents et produits

- Tous les rapports, documents et autres produits sous forme de graphiques, ou autres, que le contractuel préparé pour le compte de l'Office des Céréales au titre du présent contrat, sont la propriété de l'Office des Céréales.
- Le consultant ne divulguera aucune information exclusive ou confidentielle concernant les services fournis ou les activités de l'Office des Céréales.

Article 13 : Engagements du consultant en matière de conflit d'intérêt

Le consultant s'engage à respecter les principes d'intégrité et d'impartialité tout au long de sa mission. À ce titre, il doit :

- Garantir l'absence de tout conflit d'intérêt susceptible de compromettre l'indépendance et l'objectivité de l'audit.
- Déclarer sans délai toute situation, relation ou activité passée ou en cours pouvant constituer un conflit d'intérêt, qu'il soit direct ou indirect.
- Éviter toute situation dans laquelle ses intérêts personnels, financiers ou professionnels pourraient interférer avec la conduite impartiale de la mission.
- Informer immédiatement les parties contractantes en cas de doute ou de situation ambiguë pouvant être interprétée comme un conflit d'intérêt.

- Attester qu'aucune relation professionnelle ou personnelle ne le lie aux parties prenantes du projet, y compris les entreprises impliquées dans la gestion, l'exploitation ou la maintenance du site.
- Assurer sa disponibilité immédiate pour la réalisation de la mission.

Toute violation des engagements relatifs au conflit d'intérêt pourra entraîner la résiliation immédiate du contrat, sans préavis.

Article 14 : Confidentialité

Le consultant s'engage à respecter la confidentialité de toutes les informations, données, documents et échanges auxquels il aura accès dans le cadre de la mission relative au projet PADIDFIC. À ce titre, il devra :

- Ne divulguer aucune information confidentielle à des tiers, sauf autorisation écrite préalable de l'Office des Céréales.
- Utiliser les informations reçues exclusivement dans le cadre de l'exécution de la mission.
- Protéger les données sensibles et veiller à leur conservation sécurisée, tant sous format papier que numérique.
- Restituer ou détruire à la fin de la mission, selon les instructions de l'Office des Céréales, tout document ou support contenant des informations confidentielles.

Cette obligation de confidentialité demeure valable pendant toute la durée de la mission et après son achèvement, sans limitation de durée. Toute violation de cette clause pourra entraîner des sanctions contractuelles, y compris la résiliation immédiate du contrat et, le cas échéant, des poursuites conformément à la législation en vigueur.

Annexe : 1

Modèle de curriculum vitae

AVIS DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 02 / 2025 RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL EN SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE (E&S)

Nom et prénom du consultant	{Insérer le nom complet}
Date de naissance	{jour/mois/année}
Nationalité	
Pays de résidence	

Cursus académique : Résumer les études universitaires et autres études spécialisées suivies en indiquant le nom de l'école ou université, les années d'étude et les diplômes obtenus.

Expériences professionnelles pertinentes à la mission :

- Expériences similaires dans le domaine E&S
- Expériences de projets financés par des bailleurs de fonds internationaux

Dresser à chaque classe d'expériences la liste des emplois exercés et travaux effectués depuis la fin des études dans un ordre chronologique inverse, en commençant par le poste actuel. Indiquer les dates, le nom de l'employeur, le titre professionnel de l'employé et le lieu de travail. Préciser en outre le type de travail effectué et fournir, le cas échéant, les noms des clients à titre de références. Les emplois tenus qui sont sans rapport avec la mission peuvent être omis.

Affiliation à des associations professionnelles et publications réalisées :

Langues pratiquées (indiquer uniquement les langues avec lesquelles vous pouvez travailler) :

Renseignements pour contacter l'expert :

Courriel :

Téléphone :

Adresse :

Certification :

Je soussigné, certifie que le présent CV me décrit fidèlement, ainsi que mes qualifications et mon expérience professionnelle.

Je m'engage à être disponible pour réaliser la mission, au cas où le contrat serait attribué.

Toute fausse déclaration ou renseignement fourni incorrectement dans le présent CV pourra justifier ma disqualification ou mon renvoi par le Client.

Fait à **le**

Le consultant (Nom et prénom) :

Signature

Annexe : 2

Formulaire : Qualification et Expériences

AVIS DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 02 / 2025
RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL EN SAUVEGARDE
ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE (E&S)

1. Informations personnelles

Nom complet : _____

Nationalité : _____

Adresse e-mail : _____

Téléphone : _____

2. Diplômes universitaires

Veillez indiquer votre niveau d'études (BAC +4, BAC +5, BAC +6 et plus) :

Spécialisation : _____

Établissement : _____

Année d'obtention : _____

Justificatif fourni : _____

3. Diplôme universitaire spécialisé dans le domaine E&S

Spécialisation : _____

Établissement : _____

Année d'obtention : _____

Justificatif fourni : _____

4. Missions réalisées dans le domaine Environnemental et Social (E&S)

Veillez lister les missions pertinentes avec les informations suivantes :

- Intitulé de la mission
- Durée (en homme-jours)
- Description des tâches
- Résultats obtenus
- Justificatif fourni (attestation, contrat, rapport, etc.)

Mission 1 :

Durée (homme-jours) : _____

Justificatif fourni : _____

Mission 2 :

Durée (homme-jours) : _____

Justificatif fourni : _____

Mission 3 :

Durée (homme-jours) : _____

Justificatif fourni : _____

5. Missions d'assistance et de suivi de projets financés par des bailleurs de fonds internationaux

Veillez lister les missions pertinentes avec les informations suivantes :

- *Intitulé de la mission*
- *Durée (en homme-jours)*
- *Bailleurs impliqués*
- *Description des tâches*
- *Justificatif fourni*

Mission 1 :

Justificatif fourni : _____

Mission 2 :

Justificatif fourni : _____

Mission 3 :

Justificatif fourni : _____

Fait à **le**

Le consultant (Nom et prénom) :

Signature

Annexe : 3
Composantes du projet PADIDFIC
AVIS DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 02 / 2025
RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL EN SAUVEGARDE
ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE (E&S)

Composantes	Activités	Intervenants
Composantes I : Soutien de l'amont de la production et de l'approvisionnement céréalier	Appui au financement des petits céréaliculteurs et des SMSA pour l'achat des intrants et des équipements de conditionnement des semences autoproduites de céréales durant les campagnes 2024-2025, 2025-2026 et 2026-2027	BTS
	Acquisition des équipements pour la recherche (INRAT)	INRAT
	Formation des SMSA Leaders	INGC
	Etude du changement des habitudes alimentaires	IRESA
	Appui du programme de recherche sur la valorisation des sous-produits céréaliers	IRESA
	Appui aux start-ups innovantes	APIA / IRESA / ISBST
	Achat de 3 cargaisons de blé dur (75.000 T) et de 2 cargaisons d'orge (25.000 T)	OC
Composante II : Modernisation des capacités de stockage et promotion du transport céréalier	Construction d'un nouveau silo de 40 .000 T et réhabilitation de l'ancien silo 30.000 T au site portuaire de Rades	OC
	Réhabilitation du Silo de Bizerte	OC
	Acquisition de 30 wagons	OC
Composante III : Renforcement des capacités des acteurs	Appui à l'équipement informatique pour l'OC	OC
	Equiper et réhabilitation du centre technique boulangerie	ESIAT
	Achat d'un moulin pilote	IRESA
	Etude du renforcement de la résilience des collecteurs des céréales face aux changements climatiques	OC
	Accompagnement de l'INRAT en vue du changement de son statut	INRAT
	Plan de communication et de changement du modèle de consommation	OC
	Evaluation des modèles de valorisation des résultats de la recherche (Mécanisme de VRR)	IRESA
	Appui en formation à l'OC et aux autres acteurs de la filière	OC

Liste des Acronymes :

AMI	Avis à Manifestation d'Intérêt
BAD	Banque Africaine de Développement
APIA	Agence de Promotion des Investissements Agricoles
BTS	Banque Tunisienne de Solidarité
CGES	Cadre de Gestion Environnementale et Sociale
CV	Curriculum Vitae
E&S	Environnemental et Social
EIE	Etude d'Impact sur l'Environnement
ESIAT	Ecole Supérieure des Industries Alimentaires de Tunis
INGC	Institut National des Grandes Cultures
INRAT	Institut National de Recherche Agronomique
IRESA	Institut de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur Agricoles
ISBST	Institut Supérieur de Biotechnologie de Sidi Thabet
NT	Note Technique
OC	Office des Céréales
PADIDFIC	Projet d'Appui au Développement Inclusif et Durable de la Filière Céréalière
PAUSAT	Projet d'Appui d'Urgence à la Sécurité Alimentaire en Tunisie
PGES	Plan de Gestion Environnementale et Sociale
PRUSA	Projet de Réponse d'Urgence à la Sécurité Alimentaire
SMSA	Sociétés Mutuelles de Services Agricoles
SSI	Système de Sauvegarde Intégré
TDRs	Termes de Référence
UCP	Unité de Coordination du Projet
VRR	Valorisation des Résultats de la Recherche

Annexe : 4

Bordereau de l'Offre Financière

**Ce bordereau est communiqué à titre indicatif,
à ne pas transmettre avec la soumission technique**

AVIS DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 02 / 2025
RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL EN SAUVEGARDE
ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE (E&S)

Désignation des activités	Quantité	Livrables	Nombre homme – jour unitaire	Nombre homme – jour total	Prix unitaire en HT	Prix total en HT
Planification de la mission <i>(y compris révision et mise à jour)</i>	1	Calendrier prévisionnel	3	3		
Organisation de sessions de formation	2	Support de formation et fiches de présence et d'évaluation	1	2		
Visites d'appui et de suivi	67	Rapport de visite	1	67		
Rapports trimestriels de suivi environnemental et social (E&S) du projet	6	Rapports de suivi	3	18		

**Le consultant :
Nom, Date et signature**